

2026-122



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON

Séance du 8 juillet 2026 – Délibération n°122

Convocation envoyée,
affichée le : 02/07/2026

Objet : APPROBATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES ET DES EAUX PLUVIALES

Nombre de membres :

En exercice : 29
Présents : 24
Pouvoirs : 5
Votants : 29
Absents : 0

L'an deux mil vingt-six le huit juillet à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Fabrice Frayssinet, maire de la commune.

Président de séance : Monsieur Fabrice FRAYSSINET

Secrétaire de séance : Monsieur Yves DOULS

Résultats :

Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : Fabrice FRAYSSINET - Béatrice GIRAL VIALA - Florian CREYSSELS - Jean Bastien MAJOREL - Myriam LACAN - Yves DOULS - Florence RAYNAL - Simon TABART - Stéphanie CHAYRIGUES - Sylvain CAUSSE - Paulin NIBOULIES - Elodie ROBIN - Evelyne DURAND - Marcel LACAN - Méлина COUSI - Damien LAURAIN - Françoise PRADEL - François -Xavier FABRE - Marion PLENACOSTE - Laurent ROBERT - Amandine SAINT-ANTONIN - Bruno PEYRAT - Paul BERGONNIER - Régine ROZIERE.

**Liste des délibérations
affichée le : 10/07/2026**

Absents : Vanessa TONNEAU (a donné pouvoir Jean Bastien MAJOREL) - Geoffroy MULLER (a donné pouvoir à Yves DOULS) - René-Paul AVIGNON (a donné pouvoir à Fabrice FRAYSSINET) - Cindy PÈRE-BEDEL (a donné pouvoir à Florian CREYSSELS) - Candice AZDAD (a donné pouvoir à Paul BERGONNIER).

(Annexe jointes)

EXPOSÉ DES MOTIFS

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération en date du 15 janvier 2026, le Conseil municipal a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales de la commune. L'enquête publique s'est déroulée du 3 avril au 6 mai inclus, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et du Code de l'environnement. À son issue, le commissaire enquêteur a remis son rapport et ses conclusions.

La procédure étant désormais achevée, il appartient au conseil municipal de se prononcer sur l'approbation définitive du zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales, qui constituera le document de référence en matière de gestion de l'assainissement sur le territoire communal.

 

2026-122

Après avoir entendu l'exposé,

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2224-10 et R. 2224-8 et suivants ;

Vu le Code de l'environnement, notamment les dispositions relatives à l'enquête publique ;

Vu l'arrêté préfectoral du 6 novembre 2015 portant création de la commune nouvelle de Sévérac d'Aveyron ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2026-006 en date du 15 janvier 2026 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique relative au zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales ;

Vu les pièces du dossier soumis à enquête publique ;

Vu le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur ;

Considérant que l'enquête publique s'est déroulée conformément à la réglementation en vigueur ;

Considérant qu'il y a lieu d'approuver le zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales de la commune ;

DECIDENT

ARTICLE 1 : D'APPROUVER le zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales de la commune de Sévérac d'Aveyron, tel qu'il est annexé à la présente délibération.

ARTICLE 2 : DE PRECISER que le zonage approuvé sera tenu à la disposition du public en mairie, dans les conditions prévues par les dispositions réglementaires en vigueur.

ARTICLE 3 : D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,


Le Maire
Fabrice FRAYSSINET

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture

Le secrétaire de séance
Yves DOULS

